

# Contribution à l'évaluation des vulnérabilités en zone périurbaine sensible aux incendies de forêt. Recours à des indicateurs socio-économiques



Claude NAPOLEONE

Cemagref

[claudenapoleone@aix.cemagref.fr](mailto:claudenapoleone@aix.cemagref.fr)

BP 31 Le Tholonet

13612 Aix en Provence cedex 1 – 04 42 66 99 66



J. Laurent

## OBJECTIFS

Apporter des méthodes d'analyse de la vulnérabilité présente sur un territoire soumis au risque d'incendie, afin d'aider à la décision des gestionnaires opérationnels susceptibles d'orienter leurs actions sur des périmètres où l'aléa se superpose effectivement à des vulnérabilités importantes.

## MÉTHODOLOGIE

■ Nous sommes partis de l'hypothèse qu'il pouvait y avoir trois types d'impacts de l'incendie sur les enjeux socio-économiques présents sur un territoire : les dégâts matériels directement issus de l'action du feu sur les biens, les pertes de valeurs inhérentes à l'aversion au risque qui s'exprime sur le marché immobilier et les manques à gagner induits par la perturbation que peut générer un incendie sur l'activité économique. Ces trois hypothèses = trois objets d'études bien précis.

**Les indicateurs assurantiels** : ensemble des valeurs assurées contre le dégât de l'incendie, qui rend compte autant de l'évaluation à dire d'expert des biens vulnérables, que des anticipations des agents sur l'occurrence du risque.

**Les valeurs foncières** sur lesquelles l'aversion au risque, généralement diffuse dans une population, doit théoriquement avoir une incidence.

**L'activité économique** : évaluation des pertes directes et indirectes que peut induire un incendie.

Ces trois types d'impacts correspondent à trois axes de notre travail, auxquels nous avons adjoint un important préalable sur le cadre juridique au sein desquels le risque d'incendie est pris en compte et sa prévention peut être organisée.

## RÉSULTATS

■ Forte difficulté pour obtenir des éléments chiffrés rendant compte des phénomènes à l'œuvre (autant dans les enquêtes auprès des sociétés d'assurance ou des entrepreneurs qu'au sein d'une analyse économique du marché immobilier).

■ Il existe par des éléments de terrain influant directement sur les vulnérabilités : la structuration spatiale de l'urbanisation en elle-même et par rapport à la forêt, ou l'organisation de la lutte. Globalement, lors d'enquêtes directes auprès d'habitants de maisons ayant été menacées par un incendie, nous avons constaté une corrélation entre le niveau de dégâts déclarés et la localisation précise de la maison par rapport au front d'urbanisation, l'éloignement à la forêt, ou la présence de moyens de lutte.

■ Proposition d'une approche méthodologique susceptible de favoriser l'évaluation des vulnérabilités liées à un risque d'incendie (dont la validation pourrait être réalisée avec un nombre important d'enquêtes de terrain).

**Reconnaissance automatique des enjeux.** (reconnaissance géomatique de photos satellitaires pour dénombrer et localiser les principaux enjeux, en l'occurrence l'habitat + connaissance des valeurs moyennes des habitats sur un territoire donné).

**Croisement de la structure de l'habitat avec la cartographie des zones à risque.**

Ces cartes des interfaces, peuvent ensuite être interprétées selon le modèle proposé :

**1<sup>er</sup> indicateur : Interfaces urbain/forêt.** Il s'agit d'un indicateur statique, apte à renseigner et à permettre la cartographie des enjeux liés à l'incendie de forêt.

**2<sup>e</sup> indicateur : Organisation de la lutte.** Il s'agit d'un indicateur plus dynamique, susceptible d'incorporer le choix d'un décideur public, dans le cadre de l'organisation de la lutte ou autre (Exemple les équipements favorisant la lutte : bornes incendies, accès...)